Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES ARMÉES

ARRIVÉE
10 JAN. 2020
D.D.T SAUE

ÉTAT-MAJOR

DE ZONE DE DÉFENSE DE METZ

Metz, le 07 JAN. 2020
N°500039/ARM/EMA/EMZD Metz/DIV.ADF/BSI/S.SEU

Le général de corps d'armée Gilles LILLO,
gouverneur militaire de Metz,
officier général de zone de défense et de sécurité Est,
commandant de zone terre Nord-est,
commandant des forces françaises
et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

monsieur le directeur départemental des territoires de l'Oise

OBJET : révision PLU Eragny-sur-Epte 60.

REFERENCE lettre du 17 décembre 2019.

Par correspondance visée en référence, vous me demandez de vous indiquer les éléments visés à l'article R 121.1 du code de l'urbanisme et autres informations relevant de ma compétence, utiles à la révision du plan local d'urbanisme, afin de les porter à la connaissance du maire d'Eragny-sur-Epte.

Après étude, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'aucun immeuble militaire ne se trouve sur cette commune et cette dernière n'est pas grevée par des servitudes relevant du ministère des armées.

Par ailleurs, aucun projet d'intérêt général n'y est envisagé.

Je ne souhaite ni être associé aux réunions du groupe de travail en charge de la révision de ce document d'urbanisme ni recevoir, pour avis, le projet arrêté.

Pour le commandant de zone Terre Nord-est et par délégation,
le colonel **Séven de KERROS**,
chef de la division appui des formations.

COPIES :
COMBdD Creil
USID Creil

1, boulevard Clemenceau – BP 30001 – 57044 METZ Cedex 1 – Tél. : 03.87.15.33.14
martine.florsch@intradef.gouv.fr